

Cachan municipal

Le magazine
de la ville

JANVIER 2015

N°245



Dossier: 2015, une année riche en projets

de Banes



Forum des métiers
Page 11

Aumercier



Théâtre et danse
Page 20

de Banes



Handball club de Cachan
Page 23

Jean-Yves Le Bouillonec

Maire de Cachan
 Député du Val-de-Marne
 Vice-président de la Communauté
 d'agglomération de Val de Bièvre
 Reçoit tous les jours sur rendez-vous 01 49 69 69 62

LES ADJOINTS AU MAIRE

Hélène de Comarmond, 1^{ère} adjointe
 Conseillère communautaire
 Affaires générales - Finances - Personnel - Urbanisme
 Reçoit le lundi de 9h à 12h

Jacques Foulon, 2^e adjoint
 Conseiller communautaire
 Développement économique - Emploi
 Reçoit le jeudi de 9h à 12h

Edith Pescheux, 3^e adjointe
 Conseillère communautaire
 Habitat - Logement
 Reçoit le jeudi de 14h à 17h

Samuel Besnard, 4^e adjoint
 Développement durable - Cadre de vie et aménagement
 paysager - Mobilités - Domanialité publique
 Reçoit le vendredi de 14h à 17h

Sylvie Chevalier, 5^e adjointe
 Solidarités sociales et familiales - Handicap
 Personnes âgées - CCAS - CMS
 Reçoit le vendredi de 9h à 12h

Thierry Crosnier, 6^e adjoint
 Ecoles - Restauration scolaire - Activités périscolaires
 et accueils de loisirs - Activités sportives
 Reçoit le mardi de 14h à 17h

Juliette Papazian, 7^e adjointe
 Médiation, Prévention, Sécurité et tranquillité publique
 Police municipale
 Reçoit le lundi de 14h à 17h

Camille Vielhescaze, 8^e adjoint
 Jeunesse - Vie des quartiers - Vie citoyenne
 Reçoit le vendredi de 14h à 17h

Claire Marti, 9^e adjointe
 Cultures et patrimoine - Vie associative et bénévolat
 Reçoit le mercredi de 14h à 17h

Hervé Willaime, 10^e adjoint
 Enseignement secondaire et supérieur
 Reçoit le mercredi de 9h à 12h

**LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES
 reçoivent le samedi de 9h à 12h**

Pierre-Yves Robin
 Modernisation de l'action publique - Cachan numérique

Caroline Carlier
 Petite enfance

Bernard Tuprie
 Commerces et animations commerciales - Artisanat
 Tourisme - Cimetière et affaires funéraires

Marianne Jannot
 Conseillère communautaire
 Précarités - Santé publique

Joël Fraud
 Développement durable - Transition énergétique

Christine Rescoussié
 Relations et solidarités internationales - Comité des relations
 internationales et des jumelages

Robert Orusco
 Conseiller communautaire
 Communication municipale



www.ville-cachan.com

Sommaire

	Retour sur Images	2-4
	Hôtel de Ville	5-6
	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil municipal du 18 décembre • Grand Paris Express 	
	Cadre de vie / Environnement	7-8
	<ul style="list-style-type: none"> • Ces travaux qui améliorent votre quotidien • Plan hivernal • Recyclage des sapins 	
	En Ville	9-12
	<ul style="list-style-type: none"> • Le Conseil des enfants à mi-mandat • Bientôt une 6^e station Autolib' • Cinéma La Pléiade • Forum des métiers : découvrir pour mieux choisir • Les inscriptions dans les écoles • Accessibilité : dépasser le handicap • Le recensement 2015 	
	Dossier	13-16
	<ul style="list-style-type: none"> • 2015 : une année riche en projets 	
	À vos agendas !	17-19
	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Le tour du monde en 80 voix</i> 	
	Culture	20-21
	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers théâtre et danse pour les jeunes • Salon des amateurs • Passé-présent 	
	Sports	22-23
	<ul style="list-style-type: none"> • Le sport en bref : canoë-kayak, nanbudo, tennis de table... • Handball : bilan de saison pour le HBC • Athlétisme : consécration d'un jeune talent 	
	Tribunes	24-25
	Libre service	26-28

**CACHAN MUNICIPAL EST RÉALISÉ AVEC L'AIDE DES DIFFÉRENTS SERVICES
 ET ASSOCIATIONS DE LA VILLE.**

Directeur de la publication : **Jean-Yves Le Bouillonec** - Directrice de la rédaction :
Magali Teixeira 01 49 69 69 65 - Rédacteur en chef : **Charles Viansson Ponté**
01 49 69 80 32 - Rédaction : **Julien Fell 01 49 69 69 99** - Iconographie : **Pellicam**
01 49 69 69 82 - Ont participé à ce numéro : **L. Muraro, E. Thevenet** - Photos :
Michel Aumercier, Olivier de Banes, Romain Gomes - Couverture : **Petiot** -
 Administration : **Mairie, square de la Libération, BP 60600, 94231 Cachan Cedex.**
 - Suivi des réclamations : **Armelle Le Bars** - Tél. : **01 49 69 69 81** - Site internet :
www.ville-cachan.fr - E-mail : **communication@ville-cachan.fr** - Maquette,
 mise en page : **Pellicam productions** - Impression : **IPR** - Tirage : **16 000**
exemplaires - Régie publicitaire : **PLC** - 31, rue de la Rochefoucauld
 75009 Paris, Tél. : **01 45 26 08 30** - fax : **01 42 82 97 04**

Si vous ne recevez pas Cachan municipal, merci de nous le signaler au 01 49 69 69 81

*La Ville souhaite, à toutes les Cachanaises
et tous les Cachanais,
une bonne année 2015.*

**Les élections départementales auront lieu les
22 et 29 mars 2015.**

**Aussi, comme le veulent la tradition et la
réglementation relative à la communication
durant les campagnes électorales, les espaces
d'expression politique (tribunes des groupes
et éditorial du Maire) sont suspendus jusqu'au
mois de mars inclus.**

1 Mercredi 26 novembre

Chacun d'entre nous, par son vécu, est porteur d'expériences. Le «Kfé d'actualité», à la Maison Cousté, a pour objectif de mettre en valeur ces connaissances, parfois négligées, lors des débats de société. La 4^e édition, qui avait pour thème «Halte au gaspillage, comment faire ?», a ainsi rassemblé 25 personnes lors d'une discussion qui s'est achevée autour d'un buffet convivial.



DR



DeBanes

2 Jeudi 27 novembre

Les professeurs et les élèves du conservatoire à rayonnement départemental (CRD) se sont donné rendez-vous à l'Hôtel de Ville en salle d'Honneur, à l'occasion de leur concert de rentrée. Tous ont notamment interprété le 6^e concerto Brandebourgeois de J. S. Bach, pour le plus grand plaisir des nombreux mélomanes venus les écouter.

3 Vendredi 28 novembre

Le Maire Jean-Yves Le Bouillonnet a reçu en salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'anciens conseillers municipaux pour leur remettre la médaille de la Ville. Trois anciens adjoints au Maire ont été honorés pour leur travail accompli durant les précédentes mandatures : Bruno Rémond, adjoint aux finances pendant 22 ans et, Yves Evariste, 16 ans adjoint au développement économique, à l'emploi et à la formation, et Alain Blavat, élu de Cachan durant 37 ans et en particulier Premier adjoint au Maire de 1998 à 2008, et aujourd'hui vice-président du Conseil général.



Aumercier



Aumercier

4 Samedi 29 novembre

Les habitants de la SAIEM étaient présents aux côtés du Maire et des élus pour inaugurer un nouveau tronçon de la promenade inter-quartiers, allée Ronsard, et le parking résidentiel. Dans l'attente des dernières plantations à venir aux prochains beaux jours, ce parcours nord-sud relie désormais la place Édouard Herriot, dans le quartier de La Plaine, au centre-ville, en longeant le tracé de la Bièvre.



DR

5 Vendredi 5 décembre

Hommage à tous ceux qui, pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie sont «morts pour la France». Une couronne a été déposée par les Anciens combattants prisonniers de guerre (ACPG), les Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc (CATM) et du Théâtre d'Opérations Extérieures (TOE-OPEX).



DR

**6 Samedi 6 et dimanche 7 décembre
Marché de Noël**

Cachan avait déjà revêtu ses habits de fête à l'occasion des animations du marché de Noël qui se tenait square de la Libération : les stands gourmands et artisanaux ont ainsi proposé aux nombreux visiteurs friandises et idées de cadeaux, tandis que les plus jeunes profitaient des balades en calèche et des animaux de la ferme !



Aumercier



Aumercier



de Banes

**7 Samedi 6 décembre
Descente aux lampions**

Les participants de la traditionnelle descente aux lampions organisée à l'initiative du comité de quartier du Coteau et auquel s'est joint celui de Ouest-Nord, après plusieurs étapes et un périple dans les rues de Cachan, ont convergé jusqu'au marché de Noël à l'Hôtel de Ville. À l'arrivée de ce cortège, chacun aura pu se réchauffer avec les boissons chaudes offertes par la Ville.



de Banes



de Banes

8 Noël des crèches et des écoles

Durant tout le mois de décembre, les tout-petits ainsi que les élèves des écoles maternelles et élémentaires de Cachan étaient invités à célébrer les fêtes de fin d'année. Les enfants du relais assistantes maternelles (RAM), des crèches Le Petit Poucet et Le Chat botté, et de la mini-crèche Volti, ainsi que des crèches départementales Méricourt, Pasteur et Camus, ont ainsi partagé un moment joyeux en présence de leurs parents, ou lors d'un spectacle dédié. Alors qu'au cinéma La Pléiade, la Ville proposait une projection de La sorcière dans les airs aux élèves de maternelle, et du dernier documentaire des studios Disney, Grizzly, aux élèves des écoles élémentaires.



de Banes

9 Samedi 13 décembre

Le Maire, Jean-Yves Le Bouillonnet, en présence du Conseil municipal, du Conseil des enfants et de nombreux Cachanais, a participé à la plantation d'un arbre de la laïcité à l'angle des rues Camille Desmoulins et Pierre Mauroy. Cet acacia à feuilles rouges célèbre notamment l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905, qui a proclamé en France la séparation des Églises et de l'État.



DR

Aumercier

**10 Samedi 13 décembre
Fête des solidarités**

Comme dans une trentaine d'autres villes du département, le Conseil général organisait sa traditionnelle Fête des Solidarités à la salle Le Marché, dans le quartier de La Plaine. Les participants, pour la plupart déguisés à cette occasion, ont pu se replonger en musique dans les années 70-80, thème de l'année. Spectacle et boules à facettes étaient évidemment de la partie !



Aumercier

11



DeBanes

**11 Samedi 20 décembre
Fête familiale des CSC**

Jongleurs, clowns et acrobates ont, le temps d'une soirée, transformé le gymnase Victor Hugo en véritable chapiteau ! L'association de gestion et d'animation des centres socioculturels cachanais (AGAESCC) et les trois centres – Maison Cousté, La Plaine et Lamartine – avaient en effet placé leur grande soirée solidaire de fin d'année sous le signe du cirque... Après un cocktail dînatoire et un grand spectacle, un DJ a ensuite entraîné les spectateurs de la piste aux étoiles à la piste de danse !

12



Aumercier

12 Samedi 20 décembre

Déjeuner-spectacle à la résidence pour personnes âgées (RPA) du Moulin. L'occasion pour les résidents de se retrouver dans une ambiance conviviale, en présence de la Municipalité, en musique et au rythme des animations concoctées pour l'occasion.

**13 Du 15 au 19 décembre
Accueil des collégiens en stage d'observation**

Comme chaque année, la Ville accueille des collégiens de 3^e de Victor Hugo et Paul Bert pour leur stage d'observation dans ses services. 21 jeunes élèves cachanais ont ainsi eu l'occasion d'avoir un premier contact et une première expérience de la vie professionnelle ainsi que de ce que sont les missions du service public au sein de la Mairie de Cachan. Une rencontre a été organisée avec le Maire, Jean-Yves le Bouillonnet, à laquelle ont participé les stagiaires et leurs tuteurs.



DR



Conseil municipal du 18 décembre 2014

Les principaux points abordés :

Droit d'interpellation populaire

• Le Conseil municipal a adopté **à la majorité** (33 voix pour : Ensemble pour Cachan, C. Prache de Dynamisons Cachan, Groupe UDI, Cachan Ensemble - 2 voix contre : A. Spehner et J. Langlais de Dynamisons Cachan) les modalités de mise en œuvre du droit d'interpellation populaire.

Sous la forme d'une pétition, le droit d'interpellation populaire permet aux Cachanais de plus de 18 ans de proposer l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour du Conseil municipal qui relève du champ de compétence de la Ville et qui ne contient pas de message contraire à l'ordre public, injurieux ou diffamatoire. La pétition doit réunir, dans un délai de 6 mois, au moins 3% des habitants de plus de 18 ans. Elle peut être transmise sous la forme papier ou numérique et doit mentionner l'identité, la date de naissance, l'adresse physique ou électronique de chaque pétitionnaire. Une fois remise formellement au Maire, il a un délai de 3 mois pour inscrire le sujet à l'ordre du jour du Conseil municipal. L'interpellation fera l'objet d'un débat à l'issue duquel le Conseil décidera des suites à donner. Si le seuil des 3% des habitants de plus de 18 ans n'est pas atteint, la pétition devient caduque et le sujet ne pourra pas faire l'objet d'une nouvelle pétition pendant les 18 mois suivants.

Avances sur investissement

- Le Conseil municipal autorise **à l'unanimité** M. le Maire à engager, liquider et mandater, avant le vote du budget primitif 2015, des dépenses d'investissement pour un montant total de 1 719 770 euros répartis de la façon suivante :
 - Acquisition d'un pavillon situé au 22 av. de la Division Leclerc pour 472 770 euros (frais de notaire inclus) ;
 - Réfection du stade Dumotel pour 747 000 euros ;
 - Réaménagement des locaux des espaces verts rue des Vignes pour regrouper les services pour 500 000 euros.

Les autres décisions

Le Conseil municipal :

- Décide **à l'unanimité** d'attribuer au CCAS un acompte de 240 000 euros sur la subvention 2015 ;
- Décide **à l'unanimité**, d'attribuer à la Mission locale INNOVAM un acompte de 20 000 euros sur la subvention 2015 ;
- Décide **à l'unanimité**, d'attribuer à l'Association de Gestion et d'Animation des Equipements Socioculturels de Cachan (AGAESC) un acompte de 400 000 euros sur la subvention 2015 ;
- Prend acte du compte rendu annuel 2013/14 de la SOCACHAL et fixe le montant de la redevance due par la SOCACHAL à 732 173,33 euros ;
- Accorde **à l'unanimité** sa garantie d'emprunt à Cachan Habitat OPH pour le financement des travaux de restructuration des espaces extérieurs de la résidence du Moulin de Cachan ;
- Accorde à l'unanimité sa garantie d'emprunt à Villogia pour l'acquisition de 74 logements situés 26-32 rues Camille Desmoulins ;
- Accorde **à l'unanimité** sa remise gracieuse au régisseur titulaire du service Jeunesse et le décharge de sa responsabilité dans le préjudice de caisse de 374,15 euros ;
- Décide **à l'unanimité** d'adhérer à l'Association des Collectivités Publiques Utilisatrices des Systèmes d'Information (ACPUSI) ;
- Autorise **à l'unanimité** M. le Maire à signer la convention de

remise par GRDF d'une canalisation de gaz naturel abandonnée et mise hors exploitation rue Camille Desmoulins entre la rue Marx Dormoy et la place Gambetta/rue Galliéni ;

- Autorise **à l'unanimité** M. le Maire à signer le marché de service pour la location de bennes à ordures ménagères et engins de voirie ;
- Prend acte du rapport d'activités 2013 du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) ;
- Prend acte du rapport d'activités 2013 du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEF) ;
- Prend acte du rapport d'activités 2013 du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) ;
- Décide **à la majorité** (28 voix pour : Ensemble pour Cachan, groupe UDI - 7 voix contre : Dynamisons Cachan, Cachan ensemble) de poursuivre et d'approfondir les études d'urbanisme concernant l'aménagement de l'ilot défini par les avenues Vatie, de la Division Leclerc et du Maréchal de Lattre de Tassigny ;
- Décide **à l'unanimité** de fixer la nomenclature tarifaire du marché aux comestibles de Cachan ;
- Approuve **à l'unanimité** l'avenant n°3 au traité de concession des marchés aux comestibles de Cachan suite au transfert de la halle du marché au 3 avenue Léon Eyrolles considérant que la nouvelle gare Arcueil-Cachan s'implantera en lieu et place du marché aux comestibles place Carnot ;
- Décide **à la majorité** (31 voix pour : Ensemble pour Cachan, Dynamisons Cachan, Groupe UDI - 4 voix contre : Cachan ensemble) l'acquisition du pavillon sis 20 av. de la Division Leclerc, parcelle cadastrée section O n°70 ;
- Décide **à l'unanimité** l'acquisition d'un terrain supportant des hangars 24 rue du Dr Hénouille ;
- Emet **à l'unanimité** un avis favorable au projet de révision du décret portant création de l'établissement public foncier d'Ile-de-France ;
- Désigne **à l'unanimité** M. Willaime, comme représentant titulaire, et Mme Darracq, comme représentant suppléant, de la Ville au conseil d'administration du collège Paul Bert ;
- Désigne **à l'unanimité** Mme Darracq, comme représentant titulaire, et M. Willaime, comme représentant suppléant, de la Ville au conseil d'administration du collège Victor Hugo ;
- Désigne **à l'unanimité** M. Willaime, comme représentant titulaire, et Mme Darracq, comme représentant suppléant, de la Ville au conseil d'administration du lycée Maximilien Sorre ;
- Désigne **à l'unanimité** M. Willaime, comme représentant titulaire, et Mme Darracq, comme représentant suppléant, de la Ville au conseil d'administration du lycée Gustave Eiffel ;
- Approuve **à l'unanimité** la convention de partenariat entre la Ville de Cachan et l'Agence d'Information sur le Logement du Val-de-Marne (ADIL) ;
- Adopte **à l'unanimité** et autorise M. le Maire à signer le Contrat Enfance Jeunesse 2014-17 proposé à la Ville par la CAF du Val-de-Marne ;
- Décide **à l'unanimité** d'accorder une subvention pour initiatives loisirs de 1600 euros à l'Office municipal des sports et de 1000 euros à l'Ultimate school ;
- Approuve **à l'unanimité** la demande subvention auprès de la DRAC pour l'opération des travaux de rénovation de l'Hôtel de Ville et l'aménagement de ses abords.

Ligne 15 sud : un projet historique

Le 12 décembre, la salle des réunions de la Mairie accueillait près de 150 Cachanais. Ouverte par Jean-Yves le Bouillonec, cette 3^e réunion publique a débuté par une présentation du projet par Christian Garcia, Directeur des relations institutionnelles à la Société du Grand Paris, et Jack Royer, Directeur du projet «pont de Sèvres-Villejuif», avant de se poursuivre par des questions-réponses.

Un projet historique

Christian Garcia a commencé par rappeler les grandes lignes de ce «*projet historique aux méthodes innovantes que représente la réalisation de ce premier métro de banlieue en France*». La ligne 15 sud, qui reprend largement le projet Orbival développé par le CG du Val-de-Marne et les villes adhérentes dont Cachan, sera longue de 75 km et accueillera 250 000 à 300 000 voyageurs par jour. Pouvant circuler jusqu'à 120km/h, elle permettra de gagner un temps précieux. Tout au long du tracé, l'intermodalité sera soignée. Un travail avec la RATP et le STIF est en cours de façon à optimiser et harmoniser les liaisons bus-métro-RER. De même, les villes, avec la SGP, le STIF et d'autres partenaires, travaillent activement au développement des circulations douces. Des parkings seront également installés à proximité comme cela sera le cas à Cachan (parking de 200 places). Concernant les gares, la SGP projette la réalisation de halls spacieux, de façon à permettre aux voyageurs de relier rapidement métro et/ou RER. À Cachan, un puits de lumière permettra l'éclairage de la gare et de la station à la lumière naturelle pour plus de confort et de sécurité. Elle sera visible jusqu'au niveau des quais qui seront sécurisés par des portes palières.

Lancement du chantier

La SGP est désormais propriétaire de l'ensemble des emprises foncières de la ligne dont notamment celles qui des futurs sites de maintenance des infrastructures



Aumercier

(SMI) et de remisage (SMR) à Vitry et à Champigny. Ces acquisitions se sont toutes faites à l'amiable.

2013 a été l'année des études d'avant-projet et de l'enquête publique. En 2014, le dossier de déclaration d'utilité publique a été élaboré, les études d'avant-projet se sont poursuivies et ont débuté les travaux de reconnaissance comme depuis octobre dernier à Cachan avec un puits d'essai. 2015 sera l'année des dépôts de permis de construire et du début des travaux préparatoires (déviations des réseaux souterrains des concessionnaires, démolition de certains bâtiments comme l'ancien marché, l'hôtel Kyriad et les pavillons de la parcelle communale du 21 av. Carnot).

Suivront, à partir de 2016, les travaux de génie civil, réalisés en lien étroit avec la RATP afin de maintenir la circulation du RER B, et les travaux de réalisation des gares, le tunnelier perçant la ligne ne pouvant commencer son

travail qu'une fois les gares construites. Les déblais du chantier seront évacués par l'A6 via une bretelle actuellement hors service, pour la station IGR, et par la rue M. Bonnet et la RD920 pour ceux de Cachan.

Une concertation accrue

Le projet de la ligne 15 est un exemple de concertation. Des réunions publiques et des ateliers ont été organisés. Le comité d'animation du quartier Ouest-Nord a ainsi réalisé un cahier de préconisations, porté à la connaissance de la SGP. La concertation va se poursuivre avec la mise en place de comités de suivi rassemblant tous les acteurs (SPG, collectivités, associations...). La SGP va également accompagner les riverains qui pourraient être impactés par le chantier, notamment en terme de nuisances sonores ou vibratoires qui devraient être mineures compte tenu de la profondeur de la ligne (25m). ■



DR
Vue du puits de circulation verticale (vue de synthèse en cours d'étude – susceptible d'être modifiée).

Le financement de la ligne 15 sud

Le Grand Paris Express représente une enveloppe de 22 milliards d'euros financés en partie par des recettes fiscales (Taxe locale sur les bureaux, Taxe spéciale d'équipement (TSE), Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER)) et en partie par l'emprunt. Le 12 décembre dernier, un protocole de coopération a ainsi été signé entre la SGP et la Caisse des dépôts d'un montant de 4 milliards d'euros, dont 1 milliard débloqué dès maintenant afin, de commencer les travaux de la ligne 15 sud dès 2015.



Ces travaux qui améliorent notre quotidien...

Nombre de travaux sont en cours ou à venir : votre magazine vous informe.

DR



Requalification de la Division Leclerc

À partir de janvier, le Conseil général engage les travaux de requalification de l'avenue de la Division Leclerc (RD127), depuis le carrefour de l'Europe jusqu'à l'Haÿ-les-Roses. Plusieurs aménagements seront réalisés afin que l'espace soit mieux partagé entre les piétons, les cyclistes, les transports en communs et les véhicules motorisés. Les pistes cyclables seront accolées aux trottoirs afin d'être protégées par le stationnement, qui sera repensé et intégralement conservé, ou par une noue paysagère composée d'arbres et de végétation basse. Les travaux nécessiteront des

aménagement de circulation (circulation alternée, déviations). La voie sera totalement fermée à la circulation à partir du 12 janvier et pour une dizaine de jours afin d'abattre les arbres existants dont la plupart présentent des signes de maladie ou de dangerosité, et dont les racines déforment la chaussée de façon importante. Des ginkgo biloba, reconnus pour leur résistance en milieu urbain et symbolisant le parcours de la Bièvre comme on peut les apprécier avenue Cousin de Méricourt, viendront les remplacer.

Durée prévisionnelle des travaux : 6 à 8 mois

Travaux RATP à Arcueil-Cachan

L'accès au RER en direction de Paris va faire l'objet de travaux importants dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains (PDU) dès février prochain, suite à la requalification du passage piétons sous les voies au printemps dernier.

Sont prévus dans les aménagements, un nouveau revêtement de la façade avec un matériau anti-graffiti, la réalisation de locaux pour la billetterie, l'installation d'un auvent au niveau de la rue de la Gare et le réaménagement de l'accès à l'ascenseur. Les travaux seront menés en 5 phases nécessitant des aménagements d'accès aux voies. L'accès principal serait fermé à partir de 9h30 du 2 au 20/02, du 30/03 au 12/06 et du 8/08 au 29/09, l'accès se fera par le 4 rue de la Gare. Des travaux de nuit seront également réalisés du 15/06 au 31/07. La circulation automobile sera aussi impactée. Des panneaux d'information seront installés de façon à faciliter les accès et les déviations.

Ces travaux visent à coordonner les déplacements de façon efficace tout en préservant le cadre de vie.

Durée prévisionnelle des travaux : 8 mois, à partir de février 2015.



DR

Plan hivernal : Cachan est prête

Chaque hiver, les services techniques de la Ville mettent en œuvre le plan hivernal. Lancé le 7 novembre dernier, il s'étend jusqu'au 27 février et est déclenché dès que Météo France émet une alerte orange.

DR



Sécuriser la circulation

Le plan hivernal a pour objectif de sécuriser la circulation des piétons et des automobilistes ainsi que l'accès aux bâtiments publics en cas de fortes gelées et/ou de chutes de neige correspondant à une alerte Météo France de niveau orange ou rouge. Un zonage de la ville a été établi afin d'organiser les interventions.

Les zones à traiter sont réparties en 3 catégories : les chaussées, le domaine public et les équipements publics. Cachan compte 40 km de voies dont certaines ont une pente supérieure à 17%. Elles sont traitées par une saleuse selon un ordre de priorité : voies empruntées par les réseaux de transports en commun, voies principales, voies dangereuses, voies secondaires. Le domaine public est traité de la même manière, par priorité :

arrêts de bus et accès RER, accès et trottoirs devant les équipements municipaux, passages, escaliers et cheminement piétonniers, voies communales impraticables avec une saleuse, cours d'écoles, parcs et squares. Enfin, les gardiens et les agents de la Ville dégagent les cheminements d'accès aux écoles, aux services administratifs, aux équipements sportifs et au cimetière.

Moyens humains et matériels

Afin qu'il soit efficace, le plan hivernal a besoin d'hommes et de matériel. Une vingtaine d'agents municipaux des services techniques font partie de l'équipe d'astreinte, afin de procéder aux opérations de salage et/ou de déneigement de jour comme de nuit.

Le sel, conditionné en vrac, dans des sacs ou dans des bacs, est stocké dans plusieurs lieux, certains au plus proche des sites d'intervention, comme la vingtaine de bacs répartis sur l'ensemble de la ville au niveau des lieux les plus dangereux et notamment à fort dénivelé. Au total, au lancement du plan hivernal, la Ville disposait de 40 tonnes de sel et a la possibilité de commander des quantités supplémentaires en cas de nécessité.

La Ville dispose également d'un camion équipé d'une saleuse pouvant contenir 6m³ de sel, ainsi que d'une douzaine de véhicules allant de l'utilitaire léger au camion benne.

Deux types d'interventions

Les interventions prévues par le plan hivernal sont aussi bien préventives que curatives. Lorsque Météo France déclenche une alerte météo, en fonction des conditions climatiques locales, des interventions préventives peuvent être mises en place afin de limiter les impacts d'un épisode neigeux ou verglaçant.

Les interventions curatives se déroulent pendant ou après l'évènement climatique et consistent principalement à déneiger et saler pour éviter l'apparition de verglas.

Tous solidaires

La Ville se tient donc prête à intervenir pour déneiger les grands axes et l'accès aux équipements publics. Concernant les trottoirs, il est de la responsabilité de chacun de déneiger la partie de trottoir devant son domicile afin d'assurer la sécurité de tous. ■

RECYCLEZ VOS SAPINS DE NOËL

N'oubliez pas de déposer vos sapins secs **jusqu'au 18 janvier** dans les endroits prévus à cet effet par la Municipalité. Ils seront récupérés par le service des Espaces verts aux emplacements suivants :

- Jardin Tilly
- Square du Général de Gaulle/ rue Camille Desmoulin
- Rue du Loing (à l'angle des rues de la Marne et de Lorraine)
- Place Chateaubriand
- Rue Pierre Curie/ avenue Pasteur
- Rue Marc Sangnier/ place Edouard Herriot
- Rue des Saussaies/avenue de Lattre de Tassigny
- Rue des Saussaies/ rue Eugène Belgrand
- Rue des Saussaies/ allée Gustave Courbet
- Rue du Moulin de Cachan (en face de la rue du Parc)
- Rue Etienne Dolet (au niveau de l'escalier Georges Vigor)
- Rue Victor Schœlcher
- Boulevard de la Vanne (à hauteur du sentier des Garennes)
- Allée des Arts/ allée Bellevue
- Avenue Léon Blum/ boulevard de la Vanne
- Avenue de la Division Leclerc (face IUT)
- Avenue du Président Wilson (Stade ESTP)
- Rue de la Grange Ory (face au n°18)
- Angle des rues Marcel Bonnet et de l'Espérance



Le conseil des enfants à mi-mandat

Depuis la création du Conseil des enfants en 1994, les jeunes cachanais disposent d'un espace de participation citoyenne. Élus il y a un an et pour deux années, les 26 membres de l'actuel Conseil ont siégé le 13 décembre dernier en séance plénière, en présence du Maire, Jean-Yves Le Bouillonnet, et des élus de la ville.

À l'ordre du jour : présentation du bilan de mi-mandat.

De Banes



Il y a un an, les élèves des écoles cachanaises étaient appelés aux urnes pour élire leurs nouveaux représentants au Conseil des enfants. Le 7 décembre 2013, les 26 membres âgés de 10 à 13 ans siégeaient en séance plénière, en présence du Maire et des élus de la ville, pour leur conseil d'installation. Chacun avait alors pu se présenter et revenir sur les grandes

lignes de sa profession de foi, dessinant ainsi des pistes d'actions pour cette nouvelle mandature. À mi-mandat, l'heure d'un premier bilan est venue : passage en revue des actions de l'année écoulée et projets à venir.

Trois commissions de travail

Les nouveaux élus se sont vite mis à la

tâche. Lors d'un week-end d'intégration, ils ont tout d'abord appris à se connaître, tout en découvrant les modalités de fonctionnement du Conseil.

Après avoir formé trois commissions autour de leurs différents projets, les enfants ont travaillé par groupes, chaque mois, pour échanger sur leurs avancées respectives. Les membres de la commission «*Environnement/Cadre de vie*» se sont notamment illustrés lors de la Fête de la Ville, en sensibilisant les visiteurs au tri sélectif et au réemploi des objets.

Ces derniers travaillent par ailleurs avec les services de la Ville sur un grand projet participatif «*Je nettoie ma ville !*... La commission «*Intergénérationnel*» s'est rapprochée de la RPA du Moulin pour organiser des goûters d'anniversaire, et ont prévu d'associer les seniors au prochain carnaval des enfants. Tandis que la commission «*Loisirs - Culture - Sports*», qui avait notamment animé un atelier «*rempotage*» lors de la dernière édition de la Ferme à la Ville, tentera d'organiser un «*cluedo*» géant ou une chasse au trésor dans Cachan... ■

Les jeunes élus ont la parole...

DR



CARNAVAL - «Nous avons participé au carnaval : nous proposons, en rapport avec le thème «Ensemble pour un voyage autour du monde», de faire une grande fresque où chacun pouvait écrire le nom des villes où l'on rêvait d'aller. On pouvait aussi coller des photos de pays ou de lieux que nous voulions voir et visiter.»

FÊTE DE LA VILLE - «Deux stands ont été proposés : un stand pour les tournois de tennis de table et un autre pour les tournois de pétanque. Les gagnants étaient récompensés par une coupe et des médailles.»



FÊTE DE LA NATURE - «La fête se déroulait au parc Raspail. Nous avons un stand «Monsieur Pot» et nous proposons aux enfants de créer des «Monsieur Pot» avec des gommettes, des pots de fleur et une graine. Cela donnait un joli bonhomme pour décorer le jardin et observer sa plante grandir.»

DR



FORUM DES ASSOCIATIONS - «Nous avons créé un quizz sur le Conseil des enfants, afin d'en promouvoir son existence et ses actions. Et les personnes qui n'avaient aucune ou une seule faute recevaient une récompense !»

DR





Ça roule pour Autolib'

Lancé en décembre 2011, le dispositif de voitures électriques Autolib' vient de célébrer son 3^e anniversaire.

Trois ans après leur lancement, les *Bluecars* d'Autolib' font désormais partie du paysage cachanais. Rapide, flexible, économique et non polluant, le dispositif d'auto-partage connaît un franc succès auprès des automobilistes, et notamment des Cachanais, de plus en plus nombreux à l'emprunter. Au cours de l'année 2014, plus de 13 000 véhicules ont été empruntés et déposés dans les cinq stations de la ville. Par ailleurs, 235 habitants ont opté pour un abonnement annuel et certains automobilistes cachanais ont même revendu leur voiture individuelle !

Bientôt une 6^e station

Face à l'engouement et aux besoins de ses utilisateurs, Autolib' poursuit sa montée en puissance. Aujourd'hui, le réseau compte environ 3000 véhicules accessibles à partir de 900 stations implantées en d'Ile-de-France. À Cachan, une 6^e station sera aménagée à l'angle de la rue F. Delage et de l'avenue L. Georgeon. Les formules d'abonnement ont également évolué afin d'offrir à chaque automobiliste une formule adaptée à ses besoins : abonnement annuel, mensuel, hebdomadaire, à la journée ou forfait «partagé» qui permet à plusieurs personnes de partager un temps de location prédéfini sur une période de 2 mois. La mise en place de ce service dans notre ville s'inscrit dans le cadre de la politique menée par la



DR

Municipalité pour réduire l'utilisation de la voiture individuelle et favoriser des moyens de transport propres et peu polluants. ■



Vos stations à Cachan :

- Devant l'Hôtel de Ville (rue Camille Desmoulins) ;
- Devant le pôle de la gare Arcueil-Cachan (avenue Carnot) ;

- A l'angle du sentier des Frettes et de la rue des Saussaies ;
- A l'angle des avenues de Pont Royal et Aristide Briand ;
- A l'angle de la rue Marc Sangnier et de l'avenue de la Division Leclerc.

Infos et inscriptions :

www.autolib.eu ou 0800 94 2000
(numéro vert, 24h/24, 7j/7).

QUOI DE NEUF AU CINÉMA LA PLÉIADE ?

Cinéma associatif indépendant, La Pléiade est un lieu bien connu des cinéphiles cachanais. Ce cinéma de quartier propose une sélection de près de 1500 films par an (sorties nationales, avant-premières, «art et essai», Mardis des réalisateurs...), ainsi que différents événements. Pour 2015, La Pléiade vient d'adopter une nouvelle identité visuelle, plus moderne et plus dynamique. Elle s'inscrit dans la continuité du travail réalisé pour le Théâtre. Elle sera déclinée sur les affiches hebdomadaires et sur le nouveau programme trimestriel jeune public, explique la directrice du Centre culturel communal, Annette Varinot. L'objectif est de redonner au cinéma

l'image d'un lieu ouvert à tous et d'inciter les Cachanais à le (re) découvrir.»

Parallèlement, le cinéma vient d'étoffer son offre tarifaire afin de la rendre plus attractive. «La place plein tarif reste à 8,50€, mais tous les amateurs de 7^e art peuvent désormais opter pour une carte d'abonnement - 5 places à 25€ ou 10 places pour 45€ - qui permet d'assister à n'importe quelle séance», précise Annette Varinot. La Pléiade organise aussi trois séances hebdomadaires à tarif réduit (5€), les jeudis après-midi, et propose pour tous les films des places à tarif préférentiel pour les - de 14 ans (4€), les - de 18 ans et les étudiants (5€).

2015 s'annonce riche en nouveautés : l'acquisition d'un matériel spécifique pour diffuser des films adaptés aux personnes souffrant de handicaps sensoriels, participation à la 3^e édition du Festival du film d'Asie du sud transgressif (7 et 8 février) ou encore refonte de son site Internet.

Cinéma La Pléiade.
12, avenue Cousin de Méricourt.
www.cinema-lapleiade.fr

Tarifs :

- **plein : 8,50 €**
- **réduit : 5 €**
- **- de 14 ans : 4 €**
- **- de 18 ans et étudiants: 5 €**
- **Carte 5 places : 25 €, 10 places : 45 €**



Forum des métiers : découvrir pour mieux choisir

Les 6 et 7 février prochains, la Ville organise son traditionnel Forum des métiers à l'ENS Cachan. L'occasion pour les jeunes Cachanais de rencontrer des professionnels et de trouver leur voie.



de Banes

Forum des métiers 2014 : présentation des métiers de l'aéroportuaire.

Il n'est pas toujours facile de choisir vers quel métier s'orienter ou quelle est la formation la plus adéquate quand on est encore élève de collège. C'est pour accompagner les jeunes Cachanais et leurs parents dans ces moments que la Ville organise, en partenariat avec les établissements scolaires, la FCPE et les centres socioculturels, le Forum des métiers. Cette année encore, les professions représentées seront diverses : justice, métiers du BTP, informatique, architecture, action sociale, défense (armée de l'air), secours (pompiers), etc.

Rencontrer et échanger

Pour faire son choix, rien de tel que de rencontrer et d'échanger. Le 6 février, plus de 300 élèves sont attendus avec leurs professeurs. Après avoir préparé leur visite, notamment par le biais de questionnaires permettant de cibler les souhaits avec plus de finesse, ils auront l'occasion de rencontrer de nombreux professionnels et d'échanger avec eux sur leurs métiers.

La matinée du 7 février sera ouverte au public, les parents pourront ainsi accompagner leurs enfants et rencontrer des professionnels d'autres secteurs que ceux déjà rencontrés la veille.

Pendant toute la durée du forum, des bornes métiers interactives aideront également les jeunes à découvrir les différentes formations possibles. Enfin, les visiteurs pourront participer à des ateliers de rédaction de CV et de lettres de motivation, ainsi que de *coaching* professionnel.

Le CIO et la Mission locale tiendront également un stand pour présenter les différents cursus possibles. ■



> Vendredi 6 février (réservé aux scolaires)
et samedi 7 février de 10h à 13h

> ENS Cachan - hall d'Alembert - 61 avenue du Président Wilson

> Infos : 01 49 69 61 03

Inscriptions scolaires 2015/16

Les inscriptions scolaires pour l'année 2015/16 se dérouleront du 12 janvier au 13 février 2015 au service des Affaires scolaires à l'Hôtel de ville. Pour constituer le dossier d'inscription, vous devez vous munir du livret de famille ou du bulletin de naissance de l'enfant, d'une quittance de loyer si vous êtes locataire (les quittances manuscrites ou sans en-tête officielle ne seront pas acceptées, dans ce cas fournir une attestation d'assurance habitants de moins d'un mois), d'une attestation d'assurance habitation de moins d'un mois si vous êtes propriétaire et du carnet de vaccination DTCp et BCG à jour.

Les inscriptions en maternelle concernent les enfants nés en 2012. Les enfants nés en 2009, entrant en école élémentaire en septembre prochain, sont automatiquement inscrits dans l'école élémentaire de leur secteur.

Les demandes de dérogation doivent être adressées à M. le Député-Maire par courrier avant le 28 février, afin d'être étudiées en commission.

Infos : 01 49 69 69 51/52/53



Aumercier



Dépasser le handicap

La Ville s'engage pour lutter contre la stigmatisation du handicap et faire qu'il ne soit plus un facteur d'isolement et d'éloignement.

de Bannes



CLIS (classe pour l'inclusion scolaire) déficients visuels de l'école élémentaire Paul Doumer.

Un engagement volontariste

En 2007, La Ville signe, avec 26 partenaires, une Charte handicap déclinée en 8 thèmes : information/formation, mobilité et transport, accessibilité, logement, emploi, enfance/jeunesse, vie sociale et santé. Elle crée également une commission communale d'accessibilité. Espace de dialogue et de concertation, celle-ci suit l'état d'accessibilité de la ville. Depuis septembre 2014, des groupes de réflexion ouverts à tous les habitants, bras armés de la commission, proposent des projets sur des thématiques

de la vie quotidienne qui sont ensuite mis en œuvre avec le soutien de la Ville.

Une agente communale anime et coordonne la politique de la Ville dédiée au handicap et s'assure de la concrétisation des actions décidées.

L'espace urbain s'aménage

La Ville et la CAVB se sont engagées dans un programme de travaux d'accessibilité afin de mettre aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) les cheminements piétons et l'accès aux équipements. Les

Participez au groupe de réflexion «loisirs»

Le groupe de réflexion «loisirs» de la Commission accessibilité se réunit le 22 janvier à la Maison des Services Publics (3^e étage) de 18h à 20h. Pour y participer, inscription auprès de la chargée de mission handicap :

01 49 69 15 83 ou jeanne.lassechere@ville-cachan.fr

travaux sont réalisés par tranches sur plusieurs années. À noter, le nombre de places de stationnement réservé GIG/GIC a doublé en 4 ans, soit 82 emplacements situés notamment à proximité des établissements publics.

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) prévoit un dispositif de subventions à destination des commerçants, pour la mise en accessibilité de leurs locaux. En mai dernier, la Ville a voté un règlement pour l'attribution de ces subventions et une commission va instruire les demandes émanant des commerçants.

L'inclusion par l'éducation et l'emploi

L'accueil des enfants dans les structures petite enfance, les écoles et les accueils de loisirs a été particulièrement réfléchi. Les enfants porteurs de handicap, ou dont les parents sont handicapés, bénéficient d'un accès prioritaire aux crèches municipales dont le personnel a été spécialement formé. La Ville dispose également de 5 CLIS dans les écoles soit 40 enfants. Une majoration de 15% de la dotation municipale permet l'acquisition d'équipements spécifiques. Enfin, les accueils de loisirs proposent des protocoles d'accueil adaptés aux besoins de chaque enfant.

L'emploi des personnes handicapées est également un levier important de sociabilité. C'est pourquoi, la Ville organise une fois par an, un Handicafé permettant à des demandeurs d'emploi handicapés de rencontrer des entreprises. Suite à la dernière édition, trois personnes ont été employées à l'EHPAD Maison de la Bièvre. À noter également, le recours régulier des services de la Ville aux ESAT (établissements et services d'aide par le travail). ■



Recensement : simple et utile à tous



Cette année, le recensement aura lieu du 15 janvier au 21 février. Un agent recenseur se présentera chez vous, muni d'une carte officielle. Il vous remettra des questionnaires concernant votre logement et les personnes qui y résident qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Nouveauté : le recensement en ligne. Il vous suffit de vous rendre sur le site www.le-recensement-et-moi.fr, muni des identifiants

que vous transmettra l'agent recenseur, de cliquer sur «*Le recensement en ligne, c'est ici*» et de vous laisser guider.

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Les informations transmises ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

www.le-recensement-et-moi.fr ■

2015, une année riche en projets



En 2015, la Ville va poursuivre, en lien avec ses partenaires, plusieurs projets d'envergure qui vont améliorer le quotidien des Cachanais : lancement du projet historique de la ligne 15 du métro, poursuite des travaux du Théâtre de Cachan et début de la restructuration de l'Hôtel de Ville, développement du numérique dans les écoles, déploiement du dialogue citoyen...

Enfin, 2015 sera une année conviviale grâce aux événements festifs qui permettront aux Cachanais de partager des moments de bien vivre ensemble.

Une année 2014 bien remplie !

L'équipe municipale est au travail depuis mars dernier, à la fois dans la continuité et dans l'innovation. Souvenez-vous...

Centenaire de la Grande Guerre

Dès le début de l'année, la Ville annonçait les commémorations du centenaire de la guerre de 1914-1918. Un comité de pilotage réunissant tous les services de la Ville, les associations d'anciens combattants et les responsables scolaires a permis de travailler à l'organisation de temps forts à Cachan, comme les visites par les élèves des écoles cachanaises du musée de la Grande Guerre, à Meaux, ou l'exposition *Cachan comme en 14* qui s'est tenue à l'Orangerie en septembre.

La célébration de l'Armistice de 1918 était cette année à la hauteur du contexte : après avoir prélevé la veille la flamme du soldat inconnu place de l'étoile, le Maire a pu le 11 novembre raviver cette flamme au pied du monument aux morts de Cachan, square de la Libération !

Le logo par ailleurs créé à l'occasion du centenaire, vous a déjà permis et vous permettra encore à l'avenir,



Aumercier

d'identifier facilement dans le magazine de la Ville les articles consacrés à ce temps de souvenir.

NOUVEAU MARCHÉ

En moins d'un an, un nouveau marché est sorti de terre et a été inauguré au mois de novembre dernier. La gare de Cachan de la future ligne 15 sud du Grand Paris Express (*lire page 15*) se situera à l'emplacement du marché Carnot. Aussi la Ville, soucieuse de sauvegarder une activité commerciale de proximité, a décidé de construire une nouvelle halle avenue Léon Eyrolles. Ses nombreux commerçants vous y accueillent tous les mercredis, de 16h à 20h, et les samedis matin, de 8h à 13h !

Aumercier



Rythmes scolaires

La Ville a étroitement travaillé avec les directeurs des écoles, les parents d'élèves et ses associations partenaires, ainsi que ses services périscolaires, pour appliquer de la meilleure façon possible la réforme des rythmes scolaires. Avec un budget conséquent, permettant le recrutement de personnels qualifiés, et un partenariat renouvelé avec les associations locales, de nombreux ateliers variés ont pu être mis en place lors du temps périscolaire, et chacun semble aujourd'hui trouver ses marques. Soyez sûrs que l'ensemble du personnel enseignant et des animateurs mobilisés, restera encore toute cette année 2015 au service de vos enfants !



DR



Aumercier

Mais aussi...

Sans oublier un jeune talent cachanais sacré lauréat de l'émission de télévision **Nouvelle Star**, Mathieu Saikaly (ce dernier vient de terminer l'enregistrement d'un album, à paraître en 2015 !), l'ouverture d'une maison de santé pluridisciplinaire au 1er rue Camille Desmoulins, l'obtention par la Ville de trois arobases au label «Villes Internet», l'installation dans nos vignes et jardins de trois ruchers, la visite exceptionnelle de nos militaires et de leurs engins lors de la fête du 14 juillet, etc.

abacapress.com



Le chanteur Mathieu Saikaly

Aumercier



Inauguration des ruches au mois de mai

Aumercier



Un char Leclerc rue Gallieni !

2015, c'est parti !

En dépit des apparences, les choses n'arrivent que très rarement par hasard : les événements qui viendront ponctuer toute l'année 2015 seront le fruit d'un long travail en amont, et nul besoin donc d'une boule de cristal pour affirmer avec certitude que les temps forts seront, cette fois encore, au rendez-vous !

Grand Paris Express

Symbole fort de la future métropole, ce nouveau réseau de transport long de 200 km sera composé de quatre lignes de métro automatiques (15, 16, 17 et 18), et du prolongement de la ligne 14, déjà existante. La ligne 15-sud, dont la mise en service est annoncée pour 2020, passera par Cachan. Après plusieurs années de préparation et de concertation, les travaux préparatoires de la nouvelle gare vont pouvoir débuter dès cette année (*lire page 6*) : les concessionnaires-réseaux partenaires procéderont aux déviations des réseaux souterrains nécessaires (électricité, télécommunications, etc.) ; la Société du Grand Paris, désormais propriétaire de l'ancien marché Carnot, devrait procéder à sa démolition en fin d'année ; les permis de construire seront déposés, etc.



Vue de la salle d'échange (vue de synthèse en cours d'étude – susceptible d'être modifiée)

Pour plus d'informations sur le chantier, vous pouvez vous rendre à la maison du projet, située au 31 avenue Carnot et ouverte le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h.

GÉOTHERMIE

À la suite des chocs pétroliers des années 1970, Cachan a misé sur une alternative aux énergies fossiles dès les années 1980 : la géothermie.

Propre et renouvelable, ce réseau de chaleur appartient à la Ville qui en a délégué la gestion au groupement Socachal-Dalkia. Pour diminuer la part d'énergie produite par les chaufferies d'appoint, la Socachal prévoit de continuer de développer la géothermie sur le territoire et d'augmenter progressivement la production. Actuellement, deux forages en «doublet» verticaux alimentent le fonctionnement à Cachan.

En 2016 un nouveau doublet, presque horizontal, et associé à une pompe à chaleur, sera construit. Il devrait se substituer, à terme, aux deux autres et permettra d'assurer la continuité de la fourniture de la chaleur à base d'énergie renouvelable, au réseau de chaleur et aux futures extensions. Les travaux commenceraient dès cette année : affaire à suivre...

Hôtel de Ville

Inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, et considéré aujourd'hui comme l'expression architecturale du courant moderniste, l'Hôtel de Ville de Cachan a été bâti sous l'impulsion du Maire Léon Eyrolles et inauguré le 30 mars 1935. Ayant déjà subi au fil du temps des réhabilitations et des aménagements liés à l'évolution des services municipaux, sa rénovation est de nouveau à l'ordre du jour, afin d'adapter l'édifice aux exigences d'accessibilité et de développement durable du 21^e siècle. Les études de l'architecte, désigné en 2013, se sont poursuivies en 2014, et devraient permettre de débuter les travaux dans le courant de cette année. Une exposition présentera à la population au 1^{er} semestre ce projet de grande envergure.



La 4^e fleur, c'est l'affaire de tous !

DR



Après avoir obtenu en 2007 la 2^e fleur du label Villes et villages fleuris, Cachan confortait sa position quatre ans plus tard en décrochant une 3^e fleur. Suite à la visite d'un jury régional en juillet dernier, la candidature de Cachan a été transmise au Comité national des villes et villages fleuris pour l'étape suivante du concours et l'obtention de la 4^e et dernière fleur du label !

Au printemps prochain, un jury national viendra visiter et évaluer les réalisations et les engagements de la Ville en vue de la labellisation, récompensant peut-être ainsi les actions menées par les équipes du service espaces verts, en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie. Cette distinction est aussi la vôtre : le respect du cadre de vie, la discipline dans la sortie des déchets, le maintien de la propreté nécessitent aussi votre participation !

LE FUTUR THÉÂTRE

Situé au cœur de la ville, le chantier de restructuration du Théâtre de Cachan - Jacques Carat s'expose à la vue de tous. Après une phase de démolition partielle et de gros œuvre lié aux fondations au 2^e semestre 2014, cette année verra commencer la construction des nouvelles structures, dont une seconde salle de spectacle de 230 places. En attendant la fin des travaux prévue pour la mi-2016, la programmation théâtrale poursuit donc sa 2^e saison hors les murs, toute l'équipe proposant une nouvelle fois spectacles, surprises, ateliers, rencontres et sorties. www.theatredecachan.fr



OS Architectes

Mais également...

L'année 2015 promet aussi d'être «numérique» : lancement du plan pluriannuel Cachan numérique, nouveau site internet de la Ville, déploiement progressif de la fibre dans le quartier du Coteau, dans les zones Citadelle et Pléiade, etc.

La fête de la Ville ayant eu lieu l'an passé et se déroulant en biennale, 2015 connaîtra donc une belle Fête des quartiers, organisée par les 3 centres socioculturels.

Tandis que la programmation musicale du 19^e Fest noz rassemblera encore plus d'amoureux de la culture bretonne. Puisque tout est possible, attendons-nous alors encore au meilleur cette année !

Aumercier



Tableau numérique

Aumercier



Carnaval

de Banes



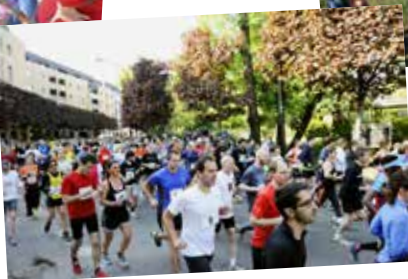
Fête des quartiers

de Banes



Vendanges

Aumercier



Foulées

Dimanche 18 janvier à 17h

Le tour du monde en 80 voix

Bruiteur, conteur, chanteur, Khalid K invite le spectateur à un drôle de voyage autour du monde. Seul sur scène, avec sa voix et quelques astuces technologiques, il donne l'illusion qu'une multitude de personnages se dresse devant nous.

Au fil de son histoire, il restitue des paysages sonores d'ici et d'ailleurs. Depuis 2006, *Le tour du monde en 80 voix* est sur toutes les scènes, avec plus de 700 représentations. La virtuosité vocale de Khalid K, son humour, sa poésie et sa capacité à créer des personnages ont fait émerger de ce spectacle un univers sonore enchanteur, séduisant les petits comme les grands.



Vivian Daval

Tout public à partir de 5 ans
Foyer de Cachan - entrée du public rue du Loing
Renseignements / réservations
01 45 47 72 41 / www.theatredecachan.fr



CINÉMA LA PLÉIADE

(www.cinema-laplejade.com)

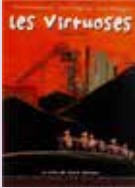
Les Mardis des réalisateurs de janvier

CRISIS ? WHAT CRISIS ?

Oui, la crise se glisse dans les films comme elle se glisse dans nos vies. Depuis le krach de 1929, la crise économique et les dérives du capitalisme nourrissent le cinéma. Fictions, mélodrames, documentaires, tous ces récits ont en commun de questionner les rapports entre argent et morale.

Du cinéma optimiste et tendre de Capra aux films procès du capitalisme, le 7^e art ne nous suggère-t-il pas que la richesse est ailleurs ?

DR



• Mardi 6 janvier à 20h45 : Les virtuoses

De Mark Herman, avec Pete Postlethwaite, Phillip Jackson, Jim Carter...
L'histoire des membres de la fanfare de Grimlet, dont le chef Danny rêve de participer aux finales du championnat national des fanfares au Royal Albert Hall. Les virtuoses de Grimley joueront-ils à Londres ? Et quand bien même vivraient-ils une journée de gloire passagère, quelle médaille la Direction des charbonnages britanniques leur réserve-t-elle à leur retour ?

DR



• Mardi 13 janvier à 20h45 : Khaos

De Ana Dumitrescu, avec Panagiotis Grigoriou
Panagiotis Grigoriou, historien, anthropologue et blogueur de guerre économique, nous accompagne et partage sa perception des événements et de la situation. Du marin pêcheur au tagueur politique, sur les routes de Trikala en passant par Athènes et l'île de Kéa, c'est un voyage à travers l'âme d'un pays qui vous emmène dans une réflexion sur la situation critique de la crise actuelle.

DR



• Mardi 20 janvier à 20h45 : La vie est belle

De Frank Capra avec James Stewart, Donna Reed, Lionel Barrymore
Le décès de son père oblige un homme à reprendre l'entreprise familiale. Il entre en conflit avec l'homme le plus riche de la ville, qui tente de ruiner ses efforts. Au moment où il approche de la victoire, il égare 8 000 dollars. Le soir de Noël, désespéré, il songe au suicide. C'est alors que le Ciel dépêche à ses côtés un ange de seconde classe...

DR



• Mardi 27 janvier à 20h45 : Margin Call (Projection suivie d'un débat)

De J. C. Chandor, avec Kevin Spacey, Paul Bettany, Jeremy Irons
Eric Dale est un trader dans une grande banque d'investissement new-yorkaise que ses patrons ont décidé de licencier. Il remet à son supérieur, Peter Sullivan, un dossier sur lequel il travaillait. Sullivan, en lisant les notes de Dale, découvre que la banque compte une masse de produits financiers capables de l'acculer à la faillite.

Séance jeune public (à partir de 6 ans, famille)

• Dimanche 11 janvier à 16h30

Hugo Cabret (3D)

(Projection en lien avec le spectacle «Le Cercle des illusionnistes» programmé au Foyer de Cachan, le 7 et 8 janvier à 20h30)

De Martin Scorsese avec Ben Kingsley, Sacha Baron Cohen, Asa Butterfield.

Dans le Paris des années 30, le jeune Hugo, orphelin de douze ans, vit dans une gare. Son passé est un mystère et son destin une énigme. De son père, il ne lui reste qu'un étrange automate dont il cherche la clé. En rencontrant Isabelle, il a peut-être trouvé la clé, mais ce n'est que le début de l'aventure...

Thé-Ciné

Un rendez-vous convivial imaginé par les cinéphiles de la Résidence du Moulin

• Lundi 19 janvier à 16h

Elle s'en va

De Emmanuelle Bercot avec Catherine Deneuve, Nemo Schiffman, Gérard Garouste
Bettie, la soixantaine, se voit abandonnée par son amant et en péril financier avec le restaurant familial. Elle prend sa voiture, croyant faire le tour du pâté de maison. Ce sera une échappée. Au fil de la route : des rencontres de hasard, un gala d'ex-miss France, le lien renoué avec sa fille, la découverte de son petit-fils, et peut-être l'amour au bout du voyage...

12, avenue Cousin de Méricourt, BP 9 Cachan. 01 46 65 13 58 www.cinema-laplejade.fr

• Parking Hénouille à 100 m • 1 place achetée = 1 place de parking offerte

Tarifs : 8,50 €/7 €* (tarif réduit) • 6,50 € : Art et essais et Mardis des réalisateurs / 5 €*
(- 18 ans et étudiants - de 27 ans, tous les jeudis : 14h, 16h, 18h) * non applicables les jours fériés

Pour les moins de 14 ans, la place est à 4 €



Adresses utiles

L'Orangerie

15, rue Gallieni
01 49 69 17 90

Théâtre de Cachan

Maison Tilly - 3, rue Raspail
Locations par téléphone :
01 45 47 72 41
www.theatredecachan.fr

Bibliothèque centrale

11, rue Camille-Desmoulins
01 49 69 61 60

Bibliothèque La Plaine

1, allée Pierre de Montreuil
01 45 47 33 79

Bibliothèque Lamartine

4, square Lamartine
01 49 69 61 15

CRD

19, avenue Cousin de Méricourt
01 46 63 80 33



Cinéma

DU 3 AU 25 FÉVRIER

Le mois du cinéma

Bibliothèques, cinéma La Pléiade



Théâtre

MERCREDI 7 ET JEUDI 8 JANVIER
À 20H30

Le cercle des illusionnistes

Foyer de Cachan

VENDREDI 9 JANVIER À 20H

SAMEDI 10 JANVIER À 15H

Transporté(s) !

Une création de C^{ie} Liba Théâtre, inspirée de témoignages d'usagers du RER B...

Centre socioculturel La Plaine

Maison Cousté

DIMANCHE 18 JANVIER À 17H

Le tour du monde en 80 voix

(lire p. 17)

Foyer de Cachan

JEUDI 22 JANVIER À 20H30

Fromage de tête

(lire p. 20)

Foyer de Cachan



Jeune public

SAMEDI 24 JANVIER À 15H

Gôûter des sciences

(lire p. 20)

Bibliothèque centrale

SAMEDI 7 FÉVRIER À 15H30

Spectacle *La traversée du givre*

(lire p. 21)

Bibliothèque La Plaine



Arts plastiques

DU 5 JANVIER AU 8 FÉVRIER

Gianbattista Bresciani

(lire p. 20)

L'Orangerie

DU 2 AU 14 FÉVRIER

Salon des artistes amateurs

(lire p. 21)

Château Raspail



Musique

DIMANCHE 18 JANVIER À 11H

Musique de chambre

Intégrale des suites de Bach pour violoncelle.

L'Orangerie

JEUDI 29 JANVIER À 20H30

Festival Sons d'hiver

(lire encart Val de Bièvre ci-contre)

VENDREDI 30 JANVIER À 21H

La Nuit anormale

Le gala de l'ENS Cachan, avec Overwerk, Crookers, ASM Sound System...

Campus de l'ENS

SAMEDI 31 JANVIER À 20H30

Concert

Les Chanteurs d'Eole et l'orchestre Rapsodia de l'Académie Musicale de la Ténarèze interpréteront des œuvres de Godard et Gluck, puis la *Missa di Gloria*, de Giacomo Puccini. Renseignements/réservation : 06 87 62 76 10 / 01 49 73 80 56. Eglise Saint Jean



DU 6 AU 14 JANVIER

Les comités de quartier

Coteau : MARDI 6 JANVIER À 20H30, école élémentaire du Coteau (réfectoire)

Ouest Nord : JEUDI 8 JANVIER À 20H30, école élémentaire Carnot

Centre-ville : MERCREDI 14 JANVIER À 20H, Maison Cousté



Rencontres

SAMEDI 10 JANVIER À 15H

Conférence

Au programme : le propre et le sale, par Marie Valletta.

Bibliothèque centrale

LUNDI 12 JANVIER À 20H

Soirée débat «démocratie participative»

Avec Marie-Hélène Bacqué, sociologue.

Anis Gras, à Arcueil

SAMEDI 7 FÉVRIER À 15H

En cherchant Majorana (lire p. 21)

Bibliothèque centrale

MARDI 10 FÉVRIER À 21H

Conférence-débat

« La Guerre d'Algérie, paroles et mémoires », avec l'historien Tramor Quemeneur.

Pains, roses, Chansons



Loisirs

SAMEDI 31 JANVIER À 20H

Loto

Organisé par l'Amicale Laïque de Cachan.

Hôtel de ville, salle des réunions

DIMANCHE 8 FÉVRIER

Balade

L'Amicale Laïque de Cachan vous propose de partir à la découverte de Barbizon.

Inscriptions : 09 53 81 94 60 le lundi de 18h30 à

19h30 ou balades@alc-cachan.com

Départ carrefour des poulets à 9h



Orientation

SAMEDI 31 JANVIER ET MERCREDI 4 FÉVRIER

Portes ouvertes de l'Institut infirmier du groupe hospitalier Paul Guiraud

Le 31 janvier de 9h à 17h, le 4 février de 14h à 17h, à Villejuif. Infos : 01 42 11 71 38

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 FÉVRIER

Forum des métiers (lire p. 11)

ENS Cachan



Formations

MERCREDI 4 FÉVRIER À 9H30

Prévention routière seniors

Séance de remise à niveau au code de la route.

Inscription au 01 41 98 36 40 / 41

Cinéma La Pléiade

Val de Bièvre

ARCUEIL

MARDI 20 ET MERCREDI 21 JANVIER, À

14H ET 19H30

CLOWN

Rien. Solo sans parole pour personnage de clown, à la lisière du mime, du théâtre et de la danse. Un spectacle tout public, sans frontière.

Anis Gras

FRESNES

JEUDI 29 JANVIER À 20H30

JAZZ

Festival Sons d'hiver. En partenariat avec le Théâtre de Cachan – Jacques Carat. Au programme : le duo Tony Hymas – Didier Petit, et la rencontre inédite en la flûtiste américaine Nicole Mitchell et l'ensemble français Laborintus.

La Grange Dîmière

GENTILLY

JUSQU'AU 25 JANVIER

EXPOSITION

Photos trouvées. Cette exposition est née de l'envie de partager un étonnement face à la vivacité photographique des images d'amateurs du XX^e siècle.

Maison Robert Doisneau

KREMLIN-BICÊTRE

DIMANCHE 11 JANVIER À 17H

THÉÂTRE GESTUEL

Les collectionneurs. Une plongée dans la vie d'un collectionneur, constamment en lutte pour conquérir son identité. Tout public à partir de 9 ans.

ECAM

L'HAÏ-LES-ROSES

SAMEDI 24 JANVIER À 20H30

MUSIC-HALL

Au temps du Cotton Club. Une revue dansée et chantée, qui rend hommage au célèbre club du New-York des années 30.

Espace Culturel Dispan de Floran

VILLEJUIF

VENDREDI 9 JANVIER À 20H30

SAMEDI 10 JANVIER À 19H

DANSE ET CIRQUE.

Mouvinsitu. Entre dédoublements burlesques et changements d'identité, les deux interprètes inventent un récit poétique alliant danse, cirque et cinéma.

Théâtre Romain Rolland



Théâtre et danse pour les jeunes

Aumercier



Après la réussite de l'édition 2014 (photo), Magali Lérés, metteuse en scène et directrice artistique du Théâtre de Cachan - Jacques Carat, propose un nouvel atelier mélangeant théâtre et danse contemporaine. Gratuit, il s'adresse aux jeunes de 13 à 22 ans et ne requiert aucune formation préalable. Le principe : monter un spectacle de manière professionnelle, en seulement dix jours. Magali Lérés mettra en scène le spectacle, Claire Gérald en chorégraphe les parties dansées. Un moment de rencontre, comportant pratique physique et jeux ludiques, donnera aux participants un aperçu des ateliers artistiques. Le spectacle en résultant sera

représenté fin février au centre Lamartine. Cet atelier et ce spectacle inaugurent un véritable festival artistique par et pour les jeunes Cachanais, dirigé par Magali Lérés et la C^{ie} Aux arts etc, en partenariat avec de nombreux intervenants (Théâtre de Cachan, centres socioculturels, conservatoire, cinéma La Pléiade, associations, bibliothèques...). «*Nous allons proposer pendant deux ans des actions allant du spectacle vivant aux arts visuels, comme la photo ou la vidéo, explique la metteuse en scène. De nouveaux ateliers, encadrés par des artistes professionnels, seront ainsi assurés tout au long de l'année. Le festival prendra*

toute son ampleur avec la réouverture du Théâtre de Cachan - Jacques Carat, qui permettra d'assurer répétitions, représentations et expositions dans des conditions optimales.» À suivre. ■

i > Rencontre avec Magali Lérés (théâtre) et Claire Gérald (danse), le 7 février de 14h à 18h, au centre Lamartine

> Atelier théâtre-danse, du 16 au 27 février de 13h30 à 19h, au centre Lamartine.

Gratuit sur réservation : 01 45 47 7 2 41 / rp@theatredecachan.fr

> Représentation publique, samedi 28 février à 19h30, au centre Lamartine

Sans oublier...

EXPOSITION

Gianbattista Bresciani

DU 5 JANVIER AU 8 FÉVRIER, À L'ORANGERIE

Une exposition pluri-disciplinaire (peintures, photos, installations...) sur le thème de l'eau. Vernissage ouvert à tous, le lundi 12 janvier à 19h.

L'Orangerie, 15 rue Gallieni

DR



THÉÂTRE

Fromage de tête

JEUDI 22 JANVIER À 20H30

Laurence Fagnol



Un théâtre d'objets qui fait voyager... Dans la tête des autres. Tout public dès 12 ans. Foyer de Cachan, entrée rue du Loing

DR

ATELIER JEUNESSE

Goûter des sciences

SAMEDI 24 JANVIER À 15H



Dans le cadre de l'opération *Les sciences, des livres*, avec un animateur de l'Association Science Technologie Société. Enfants de 8 à 12 ans. Bibliothèque centrale, 11 rue Camille Desmoulins

Quand les amateurs tiennent salon

De Banes



En alternance avec la Biennale d'art contemporain, les membres de l'association Arts plastiques de Cachan (APC) organisent leur salon tous les deux ans. À l'occasion de cette nouvelle édition, l'association Arts plastiques de Cachan célébrera son 34^e anniversaire. Le principe de son atelier de l'allée Eugène Belgrand ? Une totale liberté d'expression, sans contrainte : les matériaux utilisés vont du collage à la mine de plomb, en passant par le fusain, l'huile ou encore le pastel. Cette liberté s'exprime également à travers les âges des adhérents (à partir de 18 ans), ainsi que par les approches artistiques de chacun. L'ambiance se veut conviviale et solidaire, conseils techniques et avis éclairants se partageant

naturellement entre adhérents. L'exposition accueillera les œuvres d'une vingtaine de plasticiens amateurs, disséminées dans les salons tout juste rénovés du Château Raspail. L'invité d'honneur de cette édition 2015 sera le peintre amateur Jean-Claude de Guyenro. À noter, les élèves plasticiens du CAPLAC (centre d'arts plastiques de Cachan) participeront à l'événement, par le biais d'une imposante œuvre collective qui sera également exposée au Château Raspail.

i Salon des artistes amateurs
(Arts plastiques de Cachan)
- du 2 au 14 février inclus (sauf dimanche), de 10h à 18h, au Château Raspail

CONFÉRENCE

En cherchant Majorana

SAMEDI 7 FÉVRIER À 15H



Rencontre avec le physicien Étienne Klein, dans le cadre de l'opération *Les sciences, des livres*. Adultes et adolescents.

Bibliothèque centrale, 11 rue Camille Desmoulins

SPECTACLE JEUNESSE

La traversée du givre

SAMEDI 7 FÉVRIER À 15H30

Histoires merveilleuses "pour passer l'hiver", avec la conteuse Claire Landais. Enfants de 3 à 6 ans.
Bibliothèque La Plaine, 1 allée Pierre de Montreuil



Passé présent

Cette rubrique vous est proposée par le service municipal du Patrimoine et l'association les Ateliers du Val de Bièvre.

L'école Paul Bert, avenue du Président Wilson



Cachan et Arcueil ne formaient qu'une seule commune jusqu'au 26 décembre 1922. Certains Cachanais demandaient le sectionnement électoral, l'argument majeur étant que sur le territoire de Cachan figurait une école maternelle, mais aucune classe élémentaire. L'administration, soucieuse de calmer le jeu, vend à la Municipalité le terrain La Belle Image, faisant partie de la propriété Raspail léguée au Conseil général de la Seine. En 1904, y est édifié le premier groupe scolaire de Cachan, dont l'architecte est Paul Chaudesaygues et l'entrepreneur, Henri Tayart. L'école est inaugurée en 1909. Pendant la Grande Guerre, les enfants y pratiquent le jardinage, participant ainsi à l'effort de guerre. Dans les années vingt, on agrandit le groupe scolaire en ajoutant des classes provisoires en bois, dites «*baraquements*», qui perdurèrent jusque dans les années 80.

L'école Paul Bert, de l'école primaire au collège, rue Amédée Picard

En 1959, la Municipalité ouvre des classes de cours complémentaires, qui deviendront progressivement CEG, puis CES. Ces classes coexistent avec les classes élémentaires jusqu'en 1977, année de la construction de la nouvelle école élémentaire Belle Image, rappel du nom du lieu-dit. D'importants travaux de restructuration du collège s'achèvent en 1990. On a pris soin de préserver autant que possible le bâtiment initial, en pierre meulière, qui ouvre sur l'avenue du Président Wilson et la rue Max Dormoy, tandis que les nouveaux bâtiments donnent sur la rue Amédée Picard. Exit, les baraquements ! Créateur de l'Institut Lapparent, Amédée Picard, premier Maire de Cachan décédé au cours de son mandat, donne son nom à une partie de la rue Belle-image.



Canoë-kayak : retour sur le slalom esquimautage

Dans une ambiance bon enfant, la 23^e édition du Slalom esquimautage a rassemblé plus de 70 participants à la piscine de Cachan, le dimanche 14 décembre dernier.

Cette compétition officielle de canoë-kayak, organisée par le club cachanais Effort et Joie, est unique en son genre : elle impose de réaliser un esquimautage entre chaque porte - l'esquimautage est une manœuvre de sécurité consistant à se renverser sous l'eau avec son bateau. Quatre Cachanais ont pris le départ dans ce challenge : Laure Caccavelli (4^e de sa catégorie), Gilles Leveil (5^e de sa catégorie), Gaëtan Ledu (1^{er} et 3^e de ses catégories) et Jaleleddine Achour (9^e de sa catégorie). «*Nous sommes vraiment très contents de cet événement*», livre Bernard Pernin, président du club.



Aumerçier

De Banes



Nanbudo : stage international

Organisé pour la seconde fois par la section nanbudo de l'Amicale Laïque de Cachan (ALC), un stage international s'est déroulé du 26 au 29 décembre au complexe Léo-Lagrange. «*Nous avons fait venir le fondateur de notre discipline, Yoshinao Nanbu, qui a créé la méthode nanbu, art martial japonais qui prend ses racines dans le karaté*», souligne Gabriel David, co-responsable de la section. L'occasion également pour la communauté de se réunir : l'ensemble des clubs d'Ile-de-France, mais aussi des clubs de la France entière - comme Marseille ou Grenoble - étaient présents.

D'autres clubs, venus tout spécialement du Cameroun, de Croatie, de Suisse, de Finlande ou encore du Japon, ont fait le déplacement. Ces quatre jours étaient placés sous le signe de l'art martial et surtout de la convivialité.

*La section nanbudo de l'ALC, ici à l'entraînement.
Une photo du stage international de décembre dernier sera publiée dans notre prochain numéro.*

Tennis de table : de beaux résultats

La section Tennis de table du Club Olympique de Cachan peut s'enorgueillir de bons résultats, parmi ses équipes seniors. À la mi-décembre, à Cachan, l'équipe première remportait les derniers échanges du championnat régional 1, s'ouvrant enfin la voie vers le pré-national. En novembre dernier, Rasolofo Andranaivo assurait son ascension en critérium national 2. Si l'équipe seniors 2 se maintient en régional 2, l'équipe 3 évolue désormais de pré-régional à régional 3. Quant à l'équipe seniors 4, elle monte à son tour de départemental 1 à pré-régional. Bravo à tous !

Handball : un début de saison prometteur

En tête de championnats et même de Coupe de France, les handballeurs cachanais démarrent 2015 sur les chapeaux de roue.

DeBanes



Le petit ballon rond fait des étincelles. Les équipes cachanaises occupent la tête des championnats. À commencer par l'équipe seniors 1, masculine, qui tient la première place du championnat de pré-région. «*Si on se maintient jusqu'en juin, on évoluera en région la saison prochaine*, rappelle Marc Desplanques, président du Handball Club de Cachan (HBCC). *Un niveau que Cachan a connu il y a bien longtemps.*» Les joueurs cachanais brillent aussi en Coupe de France, où ils sont encore engagés au quatrième tour.

Deux Cachanais parmi les dix meilleurs buteurs

Grâce à ces beaux résultats, on retrouve deux Cachanais, Ludovic Van de Sype et Steven Lefort, parmi les dix meilleurs buteurs du championnat de pré-région.

Les seniors 2 masculins, quant à eux, se classent 5^e du championnat départemental. Chez les filles aussi, le succès est au rendez-vous : l'équipe seniors féminine vient de se qualifier pour le championnat pré-régional, dans lequel elle évolue désormais depuis le 12 décembre. Du côté des équipes jeunes, où l'on compte pas moins de 150 licenciés de 6 à 17 ans, les résultats sont aussi très satisfaisants.

Développer la formation et le handball féminin

Parmi les belles réussites du HBCC en ce début de saison, figure aussi la création d'une nouvelle équipe féminine en moins de 14 ans. «*Nous sommes très contents d'avoir pu créer ce collectif complémentaire*, se félicite le président. *Une douzaine de filles évoluent en milieu de tableau, ce qui est plutôt bien pour une première année.*»

Côté formation, les objectifs du club sont, là aussi, bien remplis. Deux enfants bénéficient actuellement d'une formation à l'arbitrage, tandis que deux autres suivent une formation d'éducateur. «*Aujourd'hui, tous les éducateurs des équipes jeunes et des seniors féminines sont issus du club et formés au sein du club*, résume Marc Desplanques. *Nous avons réussi à insuffler une belle dynamique interne, notamment grâce au soutien de la Ville de Cachan, depuis dix ans.*» À noter encore : un contrat de sponsor décroché avec un restaurant d'Arcueil, et surtout une cinquantaine de supporters à chaque rencontre à Cachan ! Une ambiance à ne manquer sous aucun prétexte. Prochain rendez-vous : le 10 janvier à 20h30, face à Saint-Maur-des-Fossés. ■

DR



De gauche à droite : Jean-Pierre Delarue (président du COC), Dulvé Carvalho (entraîneure de la section athlétisme du COC) et Timothée Sadier

Athlétisme : consécration d'un jeune talent

Le mercredi 17 décembre, dans les locaux du Club Olympique de Cachan (COC), la Ville récompensait le jeune athlète Thimotée Sadier, en lui remettant un équipement sportif de haut niveau : pointes, survêtement et sac. Inscrit au COC depuis l'âge de 6 ans, Thimotée a décroché une médaille de bronze (saut en longueur) aux Championnats de France d'athlétisme, en juillet dernier. Une performance qui lui vaut d'être classé parmi les 27 meilleurs athlètes français.

**En raison des élections départementales
le magazine municipal de Cachan ne publie plus
d'articles politiques jusqu'au mois de mai**

ales (22 et 29 mars),
 us les tribunes des groupes
 mars inclus.

Les élu(e)s de la majorité

- **PS** : ps.cachan@gmail.com
Blog : ps-cachan.org
- **PCF Cachan** :
pc-cachan@orange.fr
- **PRG** :
prg.cachan@gmail.com
- **Environnementalistes** :
jofraud@aol.com

Dynamisons Cachan - Groupe UMP

- [accueil@](mailto:accueil@dynamisonscachan.fr)
dynamisonscachan.fr
- www.dynamisonscachan.fr

Cachan Ensemble

- Cachan2014@gmail.com
- www.cachan-ensemble.fr

Groupe UDI - Modem - Alliance centriste

- udi.cachan@gmail.com

Hôtel de Ville
Square de la Libération : 01 49 69 69 69

Service de l'Etat civil
 - Elections - cimetière

Maison des services publics

3 rue Camille Desmoulins

Direction du développement urbain

- 01 49 08 55 79

Direction des services techniques

- 01 49 69 61 87

Samedi sur rendez-vous

**Direction du développement social,
des solidarités et de la santé**

- 01 49 69 15 74

Prévention, Médiation, Sécurité

22, rue Guichard - 01 41 98 36 40

Horaires sur www.ville-cachan.fr



Droit et formalités

Correspondant du Parquet – Joël Marion

Affaires pénales et médiation pour les petits litiges.

■ **Permanences le lundi et le mardi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.** Renseignements : 01 41 98 36 40

Déléguée du médiateur de la République – Dalila Nemiri

Tout différend entre les particuliers et l'administration.

■ **Samedi 9h à 13h - Accueil sur rendez-vous, Maison de la Prévention et de la Médiation.** Tél. : 01 41 98 36 40

Médiation familiale – Eva Domingues

Situations conflictuelles au sein de la famille (consultation, médiation). Gratuit.

■ **Jeu 15 janvier de 9h à 17h - Maison Cousté - 19 rue Cousté** Tél. : 01 41 98 36 40

Conciliateurs de justice

Règlement amiable des différends entre particuliers (en dehors de toute procédure judiciaire).

■ **Tribunal d'instance de Villejuif, 127/129 rue Jean Jaurès - Accueil sur rendez-vous.** Tél. : 01 49 58 12 35

La Maison de Justice et du Droit (MJD)

Tous les professionnels du droit et associations spécialisées dans le domaine juridique sont réunis

Horaires : Lundi : 9h/12h30 et 13h30/17h30 - mardi : 9h/12h30, mercredi : 9h-17h30, jeudi : 13h30/19h30. Permanence téléphonique : le mardi de 13h30/16h30 et vendredi matin 9h/12h30 (informations juridiques) au 01 43 90 25 25

■ **MJD - 65 avenue J. Jaurès Villejuif**

Ecrire ensemble

Aide à la rédaction de courriers, documents administratifs (sauf documents fiscaux)... et oriente vers les services ou organismes compétents.

■ **À l'Espace des solidarités : mardi, mercredi et samedi de 9h à 11h30.**

Attention : Pas de permanences pendant les vacances scolaires, ni les samedis précédents.

Point Info Familles

■ **Mardis 6 et 20 janvier à partir de 17h :**

9 rue Amédée Picard

Tél. : 01 46 15 04 71 ou christine.monroc@cg94.fr

Informations sur les inscriptions en crèche.



Retraites, impôts et crédit

Point accueil retraite

■ **Renseignements : 01 55 45 67 01.**

Pour prendre rendez-vous et être reçu à la mairie de Vitry sur Seine.

CICAS

Pour les questions touchant à la retraite complémentaire.

■ **Service information : 0 820 20 07 01**

■ **Les rendez-vous fixés sont assurés à l'Espace des Solidarités - 3 rue Camille Desmoulins (3^e étage).**

Service des impôts des particuliers

Questions relatives à l'impôt sur le revenu, les taxes d'habitation et foncière et le paiement de la prime pour l'emploi du **lundi** au **vendredi de 9h à 16h.**

15, rue P. Bert 94800 Villejuif. Tél. : 01 53 14 53 53.



Logement

ADIL

L'association départementale d'information sur le logement renseigne les propriétaires et locataires.

Tél. 0820 16 94 94

■ **Mardi 13 et 27 janvier de 14h à 17h, à l'Espace des solidarités.**

CLLJ

Le comité local pour le logement autonome des jeunes aide les jeunes à trouver un logement.

■ **Le jeudi de 17h à 19h, 6/12 avenue du Président Wilson.**

Tél. : 01 45 46 51 39

CGL du Val-de-Marne

Une permanence juridique a lieu le premier et troisième samedi du mois, de 9h30 à 12h30, à la salle des locataires située au 189 avenue Aristide Briand pour tout litige concernant les usagers du logement (locataires, copropriétaires et propriétaires occupants, accédants à la propriété).

Renseignements et prises de rendez-vous

au 01 43 75 11 80.



Économie et emploi

Mission locale INNOVAM

Orientation, conseil et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur recherche d'emploi.

■ **1, rue de la Gare. Tél. : 01 41 98 65 00**

www.missionlocale-innovam.fr

Marché : Le marché de Cachan, avenue Léon Eyrolles vous accueille les mercredis de 16h à 20h et les samedis matins de 8h à 13h. Animations régulières. Attention: exceptionnellement, les mercredis 24 et 31 décembre, votre marché sera ouvert de 8h à 14h, en lieu et place des horaires habituels. »
Parking gratuit les jours de marché rue Marcel Bonnet.



Écoute, santé et solidarité

Autistes mais pas soumis

Permanence au CCAS tous les 2^e vendredi du mois, l'après-midi sur rendez-vous.

Contact : M. Barbier au 06 45 67 59 30

www.autistesmaispassoumis.fr

Service de Soins Infirmiers à Domicile de la ville de Cachan (ACSMD)

Intervention à domicile, sur prescription médicale, d'infirmières et d'aides-soignantes auprès des Cachanais de plus de 60 ans, handicapés de moins de 60 ans et patients Alzheimer.

Contact : 01 45 47 06 35

Pharmacies de garde

Janvier :

Dimanche 4 : pharmacie de La Plaine - 40 avenue du Maréchal Delattre de Tassigny

Dimanche 11 : pharmacie du Chaperon Vert - Arcueil

Dimanche 18 : pharmacie Kéou - 11 avenue Aristide Briand

Dimanche 25 : pharmacie Duong - centre commercial La Vache Noire - Arcueil

AERA

Accueil, Ecoute, Rencontre, Adolescence est un lieu d'information pour les jeunes et leur famille. Soutien psychologique, guidance parentale, groupes de parole.

■ **19 rue Cousté, Cachan. Tél. : 01 45 46 64 39.**

Ouvert du lundi 15h au samedi 13h

CRAMIF

Accueil par les assistantes sociales de la Caisse primaire d'assurance maladie.

■ **Uniquement sur rendez-vous au 01 56 20 15 80**



Environnement

Collecte sélective des emballages

Déposez tous vos emballages (bouteilles en plastique, boîtes métalliques vidées, journaux et magazine, petits cartons non salis) dans les poubelles bleues. Elles sont collectées le mardi et le vendredi. Les autres emballages doivent être déposés dans la poubelle verte.



Collecte des encombrants en janvier

Reportez-vous à la carte afin de voir de quel secteur vous dépendez !

● Secteur 1 : mardi 6

● Secteur 2 : jeudi 8

● Secteur 3 : mardi 13

● Secteur 4 : jeudi 15

● Secteur 5 : mardi 20

● Secteur 6 : jeudi 22

● Secteur 7 : mardi 27

● Secteur 8 : jeudi 29

Collecte des déchets verts

La collecte s'est achevée le 25 novembre dernier. Reprise le 1^{er} avril.

La déchetterie mobile (voir ci-dessous) dispose d'un espace de collecte pour les déchets verts.

Pensez à la déchetterie mobile !

Elle est mise ponctuellement à la disposition des habitants du Val-de-Marne (sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois) tous les deuxièmes samedis du mois (sauf en août).

Prochain rendez-vous samedi 10 janvier

104 rue Gabriel Péri entre 9h et 13h (entre les ronds-points Lunain/Saussaies).

Déchets toxiques

Samedi 17 janvier de 9h30 à 12h30 au Marché Carnot, de 13h30 à 14h45 sur le parking Belgrand et de 15h à 16h30 sur le parking Guichard-Deschamps.

Le camion ONYX collecte les piles et les déchets toxiques.

Depuis 1929

Agence du Centre

Nous vous souhaitons une excellente année 2015




Transactions Locations Immobilières

FNAIM

1, avenue Cousin de Méricourt - 94230 Cachan
Tél. : 01 46 64 01 38 - immocentre.cachan@wanadoo.fr

Toutes nos annonces sur
www.agenceducentre-cachan.com

**Exclusivité
Lissac**

Essayez
les verres
progressifs
avant votre
achat



LISSAC
l'Opticien

Vos yeux méritent Lissac

*Offre valable dans les magasins Lissac équipés de la boîte d'essai des verres progressifs. L'essai est réalisé gratuitement dans le magasin uniquement, sans obligation d'achat. Photo non contractuelle. Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés, revêtus, conformément à la réglementation, du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement. Juillet 2014. SPEN 451 263 859 RCS Nanterre.

LISSAC
3, rue Guichard - 94230 CACHAN
01 46 64 92 25

Mr. Bricolage

ON PEUT COMPTER SUR LUI

AMÉNAGER DÉCORER JARDINER BRICOLER

en plein cœur du centre ville à Cachan

B O N N E A N N É E



Toute l'équipe vous souhaite
une excellente année 2015

Du lundi au samedi, de 9 heures à 19 h 30 - 29/31, avenue Louis-Georgeon, 01 46 65 09 50

Conception réalisation - C.A.G. - Photos - © Pflouze.com

Carnet des mois de novembre

Bienvenue à

Salah Brik ; Lyam Suarez ; Evan Babe ; Mohamed Keita ; Ayman Belmezioud ; Hady Kouyaté ; Hajar Benhaddou ; Mohamed Benhaddou ; Guillaume Goignet ; Youstra Bouras ; Emna Aljane ; Elyssa Tajouri ; Wael Iraïs ; Ines Benhamouche ; Océane Exilie ; Anna Goniot ; Amira Mze ; Capucine Gagneux ; Lyna Benbatta ; Isabelle Doche ; Raphaël-Eli Ngansop Nanjip ; Eve Taguine ; Mayron Assiemien ; Chloé Lordonnois ; Youssef Hrigua ; Najib Kali ; Ilana Lebon ; Kyle Lhuissier ; Rahim Larbes.

Ils ou elles se sont uni(e)s :

Fernando Neves Dos Santos et Laetitia Duriez ; Kaled Aït-Ouarab et Stéphanie Aboud ; Vishwaraaj Teepoo et Marine Lapille ; Jonathan Hannibal et Savina Lokhun ; Lakehal Belmezioud et Fatma Benharrat ; Mbaye Mboup et Ndeye Diouf.

Ils ou elles nous ont quittés

Jeannine Giraud, veuve Espinat ; Marie Evennou, veuve Courtial ; Yolande Lalloz, veuve Pahon ; Gérard Bardiot ; Yvonne Lajot, veuve Julienne ; Marie Jacob ; Angel Serrano Parras ; Hervé Maréchal ; Simonne Manceau ; Max Pevsner ; Huguette Faivre, veuve Laurent ; Marie Menanteau ; Germaine Taillat, veuve Petit ; Yvonne Luca, veuve Clémenceaud ; Robert Legoutte ; Denise Gaudet, veuve Fauvelet ; Marie Jublot, veuve Meunier ; Raymond Durieux ; Foudil Benghanem.



Pour toute information à faire paraître dans Cachan municipal ?

Écrivez-nous :

Mairie de Cachan
Service communication
Square de la Libération
BP 130
94234 Cachan cedex
(Pour le numéro de mars, le délai est fixé au 5 février.)

La Ville de Cachan recrute

- Des animateurs (H/F) ;
- Un directeur d'accueil de loisirs (H/F) ;
- Trois cuisiniers (H/F) ;
- Deux jardiniers (H/F) ;
- Un plombier/chauffagiste (H/F) ;
- Un policier municipal (H/F) ;
- Un responsable de la collecte des déchets / parc auto (H/F) ;
- Un chef d'équipe collecte des déchets (H/F) ;
- Un mécanicien (H/F) ;
- Un gynécologue (remplacement de 6 mois) (H/F) ;
- Un responsable des espaces «public adulte» - Bibliothèque centrale (H/F).

Pour poser votre candidature, adressez une lettre et un CV à Monsieur le Député-maire. La liste actualisée des postes à pourvoir est disponible sur le site de la ville : www.ville-cachan.fr.

Pour plus d'informations, contactez la direction des ressources humaines au 01 49 69 69 32 ou 01 79 61 62 97

L'Association Cachanaise de Soins et de Maintien à Domicile (ACSMD) recrute :

- Un psychologue à mi-temps (H/F) ;
- Un aide-soignant à mi-temps en CDD (H/F) ;
- Un psychomotricien (H/F).

Renseignements au 01 45 47 06 35

Les menus des écoles et des accueils de loisirs

Menus du mois de janvier :

Lundi 5 au Vendredi 9 janv.

Lundi 5 : potage aux légumes d'hiver, tajine d'agneau, flageolet/ haricots verts, munster, raisin blanc – **mardi 6 :** pomelos, roussette sauce citronnée, blé, yaourt nature, galette des rois – **mercredi 7 :** semoule aux légumes marinés du soleil, sauté de dinde à la dijonnaise, choux-fleurs à l'anglaise, brie, clémentine – **jeudi 8 :** céleri rémoulade, pot au feu, faisselle au sucre roux, kiwi – **vendredi 9 :** cœurs d'artichauts et soja en salade, linguine au saumon, demi-chèvre, pomme royal gala.

Lundi 12 au Vendredi 16 janv.

Lundi 12 : endive vinaigrette, cuisse de poulet sauce chasseur, épinards braisés, pont-l'évêque, riz au lait – **mardi 13 :** soupe à l'oignon et ses croûtons, mijoté de bœuf au basilic, duo d'haricots et maïs, gouda, orange – **mercredi 14 :** poireaux sauce gribiche, filet de lieu à la normande, boulgour, yaourt arôme, ananas – **jeudi 15 :** potage au potiron, émincé de porc sauce brune, blettes à la béchamel, carré, banane – **vendredi 16 :** dés de tomates sauce mousseline, omelette limousine, ratatouille, petit suisse nature, compote de pêche.

Lundi 19 au Vendredi 23 janv.

Lundi 19 : salade mêlée, paëlla de poisson, yaourt aux fruits, clémentines, – **mardi 20 :** quinoa aux olives, steak haché sauce échalote, julienne de légumes, camembert, liégeois au chocolat – **mercredi 21 :** concombres sauce bulgare, longe de porc au paprika, lentilles, saint-nectaire, cocktail de fruits au sirop – **jeudi 22 :** potage cultivateur, dorade à la crème d'estragon, haricots beurre, tome blanche, pomme golden – **vendredi 23 :** betteraves cuites à la ciboulette, escalope de dinde sauce barbecue, frites, fromage blanc, poire.

Lundi 26 au Vendredi 30 janv.

Lundi 26 : duo de choux, filet de grenadier sauce dieppoise, purée saint-germain, mimolette, compote de pomme-ramboise – **mardi 27 :** tarte au fromage, jambon au torchon, macaroni aux petits légumes, petit suisse aux fruits, ananas – **mercredi 28 :** potage de petits pois, émincé de bœuf au piment d'Espelette, courgette à la persillade, pyrénées, banane – **jeudi 29 :** salade de cœurs de palmiers et pommes d'or, rôti de dinde aux pruneaux, gratin de gnocchis, yaourt nature, orange – **vendredi 30 :** potage bohémien, blanquette de veau à l'ancienne, carottes vichy, coulommiers, kiwi.

Le bœuf servi dans nos restaurants est garanti 100% muscle, né, élevé et abattu en France. Le menu peut être modifié en cas de problème de livraison.



Toute l'équipe Century21
vous présente ses meilleurs vœux !



CENTURY 21
L'Immobilière RN 20
8, rue Galliéni
CACHAN
01 46 65 79 99



Qui s'y connaît aussi bien ?

ISOLATION - RAVALEMENT - MENUISERIE



isole vos murs, fenêtres et combles !

fcaweb.fr

01 41 87 08 25



Pour vos travaux

- d'aménagements extérieurs
- de raccordement à l'égout
- création de bateau d'accès
- de terrassement

Contactez :

SPTP & TP Terrassement
V.R.D.
Assainissement

52, rue Gabriel Péri
94230 CACHAN

Tél : 01 45 47 78 93

Fax : 01 45 47 26 56

E-mail : sptp-tp@wanadoo.fr

les **Modissimes**
À PARTIR DU 7 JANVIER

Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie

-50%
sur une sélection de
montures de marques
optiques et solaires

www.optic2000.com

*50% de réduction sur une sélection de montures, signalées en magasin, hors verres correcteurs. La sélection des marques et des modèles concernés peut varier selon les points de vente. Offre valable pendant la période légale des soldes d'hiver à compter du 07.01.2015, sauf périodes différentes en fonction de la réglementation. Offre non cumulable avec d'autres offres ou avantages. Offre valable également sur optiC2000.com sur une sélection de lunettes de soleil hors verres correcteurs. Photo non contractuelle. Non applicable à La Réunion, Saint Martin, Saint Barthélemy et la Nouvelle Calédonie. Les montures et verres correcteurs constituent des dispositifs médicaux qui sont des produits de santé réglementés revêtus, conformément à la réglementation, du marquage CE sur les produits ou le document d'accompagnement. Demandez conseil à votre opticien. Septembre 2014 - SIREN 326 980 018 - RCS Nanterre.

OPTIC 2000

6, avenue Cousin de Méricourt - 94230 CACHAN

01 46 64 28 88

**UNE BANQUE
QUI APPARTIENT
À SES CLIENTS,
ÇA CHANGE TOUT.**

Crédit Mutuel

CRÉDIT MUTUEL CACHAN

1, RUE MARX DORMOY - 94230 CACHAN

TEL. : 0 820 00 12 09* - COJRRRIEL : 08174@CREDITMUTUEL.FR

Le Crédit Mutuel, banque mutualiste, appartient à ses 7,5 millions de clients-sociétaires.

HALL D'EXPOSITION

■ FENÊTRES PVC / BOIS / ALU • Isolation thermique • Isolation phonique • Sécurité renforcée	■ PORTES D'ENTRÉE
■ VOILETS ROULANTS	■ PORTES BLINDÉES
■ STORES	■ PORTES DE GARAGE
	■ PORTAILS

VOTRE INSTALLATEUR CONSEIL DEPUIS 1985
ALAIN PEUCHOT SARL
101 av. Aristide Briand • RN20 • 94230 CACHAN
Tél. 01 46 63 36 25 • alain.peuchot94@orange.fr

Jean-Yves Le Bouillonnet

Maire de Cachan, Député du Val de Marne

**La municipalité,
le conseil municipal
et le personnel communal**

**vous présentent leurs
meilleurs voeux pour
l'année**

2015

